

BOURGET T

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°27 avril-mai 2024



CARNAVAL

Retour en photos
sur l'édition 2024
page 12

CROIX VERTE

Retour sur projet et
toutes les dernières
infos **P. 2**

CITOYENNETÉ

Le Conseil Pour les
Généralions Futures
en action **P. 7**

FINANCES

Tout savoir sur le
budget communal
2023-2024 **P. 8 à 11**





RETOUR SUR PROJET

La finalisation d'un chantier maintes fois repoussée depuis plus de 40 ans se déroule rarement sans quelques aléas... Zoom en temps réel sur la réalisation du plus vaste projet bourgetain de ces dernières décennies.

▲ Les travaux débutés en septembre 2023 se prolongeront jusque fin 2024. Cet été, les accès routiers (hors partie centrale), l'agrandissement de la plage municipale avec la piétonnisation du boulevard Coudurier et l'accès au nouvel espace de jeux pour enfants seront effectifs.



LA CROIX VERTE : UN RETARD POUR L'OUVERTURE DU NOUVEL ESPACE À VIVRE

Entre conditions climatiques exceptionnellement mauvaises et découverte d'une pollution ancienne des sols, force est de constater que le chantier de la Croix verte est loin d'être de tout repos... Des facteurs qui expliquent en partie le retard pris dans la finalisation de ce projet d'envergure.

■ CONSÉQUENCES DES INONDATIONS HIVERNALES

Les inondations hivernales du camping et de la plage municipale ont causé des dommages considérables nécessitant des travaux d'urgence (Bourget Mag n°25). Ainsi, la plage a dû être exceptionnellement fermée pour assurer la sécurité des pontons et effectuer les réparations nécessaires des équipements en bois. En fonction des travaux menés par notre communauté d'agglomération Grand Lac (délégataire de l'ensemble des plages entourant le lac) une réouverture est prévue pour début mai. De même, le camping a dû être prématurément fermé aux promeneurs afin d'effectuer des travaux supplémentaires de remise en état.

■ DÉCOUVERTE DE POLLUTIONS DIVERSES

La découverte de pollutions diverses en faible quantité sur une petite partie du sol de la Croix Verte (amiante, hydrocarbures...) a engendré une réorganisation du chantier pour procéder à sa dépollution. Cumulés à de fortes intempéries ayant provoqué un retard des travaux de terrassement, de réseaux et de revêtement, ces facteurs imprévus ont entraîné un retard de plusieurs mois dans la livraison finale du projet et des coûts supplémentaires supportés par Grand Lac.

■ ADAPTATION DU PLAN DE TRAVAUX

En conséquence, le programme des travaux est modifié de la façon suivante :

ÉTÉ 2024

- Création d'un nouvel accès routier desservant le camping et l'aire de camping-car (rénovation complète et automatisation de l'aire de camping-car avant l'été). Pour cet été, cet axe deviendra une zone de circulation partagée avec les piétons et les cyclistes car sera la seule voie possible pour traverser la Croix Verte du nord au sud (à noter que le Yacht club, le mini-golf et la Frégate ne seront plus accessibles en voiture - sauf géants et membres du club).
- Afin de pouvoir profiter de l'ombrage de la première rangée de platanes, l'agrandissement de la plage municipale ainsi que la piétonnisation du boulevard Coudurier seront réalisés.

- L'accès au nouvel espace de jeux pour enfants à côté du minigolf sera mis en place.
- Réaménagement de l'aire de camping-car en lien avec la nouvelle voirie.

AUTOMNE-HIVER 2024

- Livraison complète de la Croix verte avec les accès à la plaine d'activité, nouvelles toilettes, piste cyclable et espace de déambulation dans la prairie humide.
- Réfection du port sur le bras mort de la Leysse.

EN 2025

- Nouvelle aire d'accueil vélo équipée de stationnements protégés, kits de réparation, recharge vélo électrique et implantation de toilettes publiques à proximité du minigolf qui fera lui aussi peau neuve cette année là avec un bel agrandissement. Pour cet été, un bungalow provisoire permettra d'assurer le stockage du matériel de location de loisirs - anciennement dans le bâtiment démolé sur la Croix verte : location vélo, matériel de via ferrata, paddle. Le mini-golf est déjà ouvert et vous accueille tous les jours.

■ TOUT FAIRE POUR AMÉLIORER LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET LES ROTATIONS

La commune s'engage également dans des travaux connexes au projet "phare" de la Croix Verte avec la volonté d'améliorer la circulation routière et les rotations de stationnement :

- **DÈS CE PRINTEMPS** : mise en place de plateaux surélevés pour limiter la vitesse et prolongation de la chaussée à voie centrale banalisée afin d'améliorer les circulations. Réaménagement de l'aire de camping-car en lien avec la nouvelle voirie.
- **DÈS CET ÉTÉ** : les stationnements seront payants depuis le parking du pré Orel jusqu'à Charpignat. Les modalités de tarification seront présentées lors de la réunion du jeudi 02 mai 2024 ▼



RÉUNION PUBLIQUE



Vous êtes conviés à la réunion publique du **JEUDI 02 MAI À 19H** au **CINÉLAC** pour découvrir comment vous profiterez des bords du lac et de la Croix verte cet été à pied, à vélo et comment vous accéderez en voiture. Élus et services seront à votre disposition pour répondre à vos questions. La réunion sera clôturée par un moment de convivialité.

SOMMAIRE

RETOUR SUR PROJET CROIX VERTE P. 2

- Un retard pour l'ouverture du nouvel espace à vivre
- Réunion publique : les bords du lac cet été

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'élu : Gwenaël Guingouain

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 – 6

- Rendez-vous le dimanche 9 juin 2024 pour un seul tour
- Les enfants se mobilisent et montrent l'exemple
- A la découverte de la faune sauvage avec le CMJ
- Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)
- La Bourget-du-Lac, ville ambassadrice du don d'organes
- Début de la rénovation thermique pour la Cascade
- Urbanisme : CSE et enquête publique PLUi Grand Lac

TEMPS FORTS P. 7

- Le Conseil pour les Générations Futures (CPGF)

DOSSIER DU MOIS P. 8 – 11

- Budget communal 2024: sérieux et ambition pour le BDL
- Budget du camping de l'île aux cygnes

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 12 – 18

- Retour en images du Carnaval 2024
- Retour en images sur le repas des seniors 2024
- Dilys Ducos au concours Mademoiselle France
- Nouveaux commerces : Ô Chat Gourmant et Ma petite laverie
- Les P'tits lynx découvrent la biomécanique à l'Université
- La Grange partagée est née !
- Rencontre avec une porteuse de la flamme Olympique
- Réunion publique : Prévention contre le moustique tigre
- Tribunes politiques - Prochains Conseils municipaux

TEMPS LIBRE P. 18 – 19

- Conseils de lecture de la bibliothèque municipale
- Les prochaines activités de la bibliothèque municipale
- Ronde des Fours / Rallye pédestre / Don d'organes
- Espace culturel La Traverse : les dates à ne pas manquer !

AGENDA P. 20

Bourget Mag n° 27 – AVRIL / MAI 2024
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac, 07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr
Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal, service communication
Création, réalisation : service communication
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac
Photos couverture : Archives / Serge Savoye
Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3100 exemplaires.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% recyclé ou PEFC
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



l'édito du Maire

Les bons résultats des finances communales en 2023 nous permettent de poursuivre les investissements et l'amélioration de notre cadre de vie.

La Croix Verte avance bien côté sud avec le parking et la nouvelle voie d'accès au camping, côté nord près de la plage avec une livraison pour cet été. Mais la partie centrale va prendre un peu de retard, le temps de retraiter des parties polluées il y a plus de 40 ans. Nous organisons le jeudi 02 mai une réunion d'information sur le sujet.

Les travaux de réfection des écoles du Chat Perché et de la Cascade vont commencer très prochainement. Le chantier du domaine de Buttet va débuter dès ce printemps avec les fouilles archéologiques. Le Triangle Sud est quant à lui en cours d'aménagement et l'équipe d'architectes devrait être prochainement choisie.

Après la sélection de l'équipe lauréate validée il y a quelques semaines, les études sur la restauration du Prieuré vont pouvoir commencer. Le projet de réseau de chaleur avance également à bon rythme et les rencontres s'enchaînent avec les copropriétés.

La commune s'est engagée au côté de Grand Lac dans l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables, des zones agricoles protégées et dans le programme Eau et Climat on agit !

Nous nous réjouissons par ailleurs de la création du syndicat mixte de transport que nous appelions de nos vœux. Il permettra une approche plus cohérente de la mobilité à l'échelle de tout notre bassin de vie.



Nicolas Mercat



Parole d'élu

GWENAËL GUINGOUAIN

Adjoint en charge des finances et du pôle ressources

Après une présentation du rapport d'orientation budgétaire lors de la séance du 31 janvier, le Conseil municipal a arrêté le 27 mars, les comptes 2023 de la commune et du camping municipal et voté les budgets 2024.

Nous avons abordé avec prudence les prévisions budgétaires de l'exercice 2023, dans un contexte de forte inflation, tout en annonçant les mesures pro-actives que nous entendions mettre en oeuvre pour faire face à cette situation, notamment les économies d'énergie.

Les bilans et résultats de l'exercice 2023 viennent valider les actions volontaristes engagées puisque les comptes 2023 de la commune et du camping enregistrent d'excellents résultats grâce aux charges bien maîtrisées et aux recettes optimisées.

Cette situation financière très favorable constitue un encouragement à poursuivre nos actions et confirme la pertinence de la réalisation et du financement du plan pluriannuel d'investissement engagé depuis le début de notre mandat.

Les budgets 2024 conjuguent à la fois le sérieux de la gestion quotidienne et cette ambition forte d'investir pour l'avenir de notre commune et des Bourgetains.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE
09 JUIN 2024 POUR UN SEUL TOUR

Le dimanche 9 juin 2024, pour les européennes, les citoyens français sont appelés aux urnes pour élire les 81 députés français qui siègeront pour cinq ans à Strasbourg au sein du Parlement européen (2024-2029). Contrairement à des législatives avec un scrutin sur deux tours, **ce scrutin aura lieu à la proportionnelle sur un seul tour.**

■ ÊTES VOUS INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Les électeurs français ont jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune, leur permettant ainsi de prendre part aux élections européennes de juin 2024. Cette démarche peut s'effectuer directement auprès de la mairie ou, encore plus facilement, en ligne via le site www.service-public.fr. (pour les inscriptions et changements en ligne, la date limite est fixée au mercredi 1^{er} mai 2024).

Même si vous pensez ne pas être concerné par ces démarches, nous vous recommandons de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur le site internet dédié : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Personne n'est à l'abri d'une erreur ou d'un déménagement mal renseigné. Si vous avez récemment atteint l'âge de 18 ans, vous êtes d'office inscrit sur les listes électorales (mais n'hésitez pas à vérifier quand-même, on n'est jamais trop prudent...).

■ LE VOTE PAR PROCURATION FACILITÉ

La procuration est un moyen pratique de participer aux élections sans être présent physiquement pour voter. Elle consiste à désigner une personne de confiance qui votera à votre place. Pour cela, il est nécessaire d'organiser la procuration bien avant le jour du vote. Pour les prochaines élections européennes, une procédure simplifiée est mise en place : grâce à un récent décret paru dans le Journal officiel, les électeurs pourront établir leur procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr. En utilisant *France Identité* pour confirmer leur identité numérique, les électeurs n'auront alors plus à se déplacer en personne à la gendarmerie ou au commissariat pour valider leur procuration, simplifiant ainsi grandement le processus. La procuration devrait pouvoir être réalisable jusqu'à la semaine avant le scrutin du 9 juin, mais la date limite n'a pas encore été communiquée.



"EAU CLIMAT ON AGIT"

LES ENFANTS SE MOBILISENT
ET MONTRENT L'EXEMPLE

Une action visant à marquer les grilles d'eaux pluviales a été entreprise tout au long de l'hiver au Bourget-du-Lac par un groupe d'enfants du périscolaire et leurs accompagnateurs. Cette initiative, qui vise à sensibiliser les citoyens et à protéger le lac du Bourget de la pollution urbaine, s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Eau Climat on agit !".

Elle consiste à installer des plaques et des pochoirs à côté des grilles d'eaux pluviales, portant l'inscription "Ici le lac commence, ne rien jeter". Elle est menée en collaboration par le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb), Grand Chambéry, Grand Lac et les 35 communes engagées dans l'ensemble de l'opération.

LE BUT EST DE MODIFIER LE
COMPORTEMENT DES CITOYENS

Qui n'a jamais vu quelqu'un jeter un mégot ou de l'eau de nettoyage dans une bouche d'égout ? Les grilles d'avaloir, bouches ou grilles d'égout, tous ces éléments routiers portent en réalité mal leur nom. Leur appellation pourrait en effet laisser penser que ces infrastructures sont connectées à des stations d'épuration, mais c'est très rarement le cas puisqu'elles sont directement connectées aux rivières et donc au lac. Avec les enfants, disons donc NON aux produits déversés dans les grilles, sources de pollution évitable

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE FAUNE SAUVAGE
AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le mercredi 6 mars après-midi, une séance de travail sur la faune sauvage, sujet d'intérêt majeur pour les jeunes élus et préalablement discuté au sein de la commission environnementale, a été organisée. Michèle et Patrice, responsables au Centre de la faune sauvage de Montagnole, ont pris en charge l'animation de cette rencontre. La session s'est déroulée en deux temps forts : une partie interactive et une partie informative. La première a proposé des activités ludiques telles que des jeux dans les jardins du Prieuré pour reconnaître les animaux et leurs habitats, ainsi qu'une sensibilisation aux dangers des déchets humains pour la faune. Le second volet a favorisé des dialogues constructifs entre les participants et les animateurs, enrichis par la projection de courts métrages sur le centre, soulignant l'importance de la préservation de l'environnement et des espèces sauvages.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES
ÉNERGIES RENOUVELABLES AU
BOURGET-DU-LAC (Z.A.E.R)

La France a fixé l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, ce qui nécessite une sortie progressive de sa dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon). La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables fait de la planification territoriale de cette dernière une priorité. **C'est dans ce contexte législatif que les communes se sont vues confier par l'État la responsabilité de définir des zones dites d'accélération (ZAER) où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables se développer.** Ces zones peuvent concerner toutes les formes d'énergie renouvelable : photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie... Elles peuvent inclure des terrains tant publics que privés et ne constituent pas une obligation de réalisation. De même, ces zones ne seront pas exclusives et il sera possible d'autoriser des projets dans d'autres zones également.

Au Bourget-du-Lac, l'étude du potentiel énergétique local, et la politique de transition écologique ont permis de faire émerger plusieurs projets, et de définir certaines zones d'accélération :

■ HYDROÉLECTRICITÉ

La commune est traversée par de nombreux cours d'eaux et ruisseaux dont le Nant Varon qui prend sa source dans le hameau de la Roche-Saint-Alban et qui présente un potentiel hydraulique intéressant. La réalisation d'une microcentrale électrique sur ce cours d'eau permettrait de produire environ 1500 MWh par an tout en maintenant les débits estivaux.

■ GÉOTHERMIE / HYDROTHERMIE

La présence du lac sur la commune offre un potentiel énergétique non négligeable. Le développement de l'hydrothermie (puisage en profondeur de l'eau à température constante pour rafraîchir ou chauffer les bâtiments) semble être une des pistes à exploiter pour permettre le développement d'énergies renouvelables. D'autre part, la présence de la galerie de rejet des eaux usées de l'Épine présente également des potentialités en terme de récupération d'énergie et de chaleur.

■ RÉSEAU DE CHALEUR

La commune a décidé l'implantation d'un réseau de chaleur à côté de la Traverse (pour le centre-bourg), utilisant une énergie locale et renouvelable : le bois énergie (plaquettes forestières). L'objectif de ce projet est d'assurer une production d'énergie renouvelable et locale pour les abonnés.

Une étude est en cours pour voir si la chaleur émise par la minoterie peut être récupérée. Le projet de réseau de chaleur permettra de produire environ 2800 MWh par an.

■ PHOTOVOLTAÏQUE

► SUR LES BÂTIMENTS : Certains bâtiments communaux sont d'ores et déjà équipés de panneaux solaires photovoltaïques en toiture (Cinélac) et d'autres projets sont en cours (école de la Cascade). Au-delà des projets communaux, la zone de Technolac offre un potentiel important de développement et plus particulièrement de photovoltaïque en toiture. **C'est pourquoi la commune a pris le parti d'identifier chaque bâtiment dont la toiture a une superficie supérieure à 500 m², afin d'inciter les propriétaires à procéder à leur rénovation énergétique, en complément des obligations législatives et réglementaires existantes.**

► AU SOL : Le développement du photovoltaïque peut également être envisagé au sol, ou sous la forme d'ombrières. **La commune souhaite encourager la couverture solaire de milieux déjà artificialisés (parkings, surfaces enrobées, friches...).** C'est pourquoi tout parking de plus de 1500 m² de surface a été repéré comme potentielle zone d'accélération, afin de faciliter les projets, au-delà des obligations réglementaires. En revanche, les installations photovoltaïques au sol ne sont pas encouragées en zones naturelles et agricoles et la commune souhaite proposer une zone d'exclusion correspondant à la future zone agricole protégée qui est en cours d'élaboration.

■ BIOGAZ

La commune a identifié le projet de station d'épuration porté par les deux agglomérations Grand Lac et Grand Chambéry comme pouvant être le support d'une installation de génération de biogaz (biométhane). Cette énergie pourrait permettre d'alimenter la zone de Technolac ou être injectée dans un réseau de chaleur (gaz).

► CONSULTATION DE LA POPULATION : Afin de garantir une prise en compte équitable des intérêts et des préoccupations de la population, une consultation publique est organisée. Elle permet aux habitants et aux parties prenantes de la commune de s'exprimer sur les zones d'accélération proposées et de faire part de leurs avis, suggestions et recommandations. Les résultats de cette consultation seront pris en compte dans la décision finale concernant les zones d'accélération des énergies renouvelables.

► Vous avez une remarque, un commentaire sur les propositions de zones d'accélération ?

► Vous avez connaissance d'un projet structurant sur la commune (**hors projet sur maison individuelle**) et souhaitez nous en faire part ?



Pour nous faire remonter vos informations merci d'envoyer un mail à : ✉ mairie@lebourgetdulac.fr
La consultation des plans détaillés est possible en mairie aux horaires d'ouverture.

Toutes les infos sur www.lebourgetdulac.fr/actualites/

PATRIMOINE : LA MOBILISATION
BOURGETAINE N'A PAS SUFFI

Le projet était ambitieux mais en valait la peine, car il visait à obtenir un crédit de 8000€ pour restaurer l'un des tableaux de la série des "Heyduques" conservée au Prieuré Saint Maurice. Malgré l'appel à agir afin de préserver notre patrimoine commun en votant en ligne pour le projet bourgetain, la mobilisation n'a pas été suffisante pour remporter le concours de mécénat organisé par la *Fondation de l'art français* et le groupe *Allianz*. Avec 762 votes, notre projet se classe en troisième position derrière les autres finalistes Champagny-en-Vanoise et Bourg-Saint-Andéol, qui ont également présenté des projets de restauration de tableaux mais en mobilisant plus de 2500 votants. Nous tenions toutefois à remercier chaleureusement toutes les personnes du Bourget-du-Lac et d'ailleurs qui se sont mobilisées en votant pour le projet.

COUPES SANITAIRES D'ÉPICÉAS SCOLYTÉS

D'une saison à l'autre, les scolytes (insectes coléoptères) continuent de se propager et causent d'importants dommages aux forêts françaises. Afin de lutter contre cette épidémie, les équipes de l'Office National des Forêts (ONF) viennent de procéder à d'indispensables coupes sanitaires dans nos forêts publiques longeant le chemin de la montagne sur les hauteurs du Bourget-du-Lac (février / mars 2024).



SOLIDARITÉ



ÊTRE VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

Le conseil municipal a décidé de devenir ville ambassadrice du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+.

6

- Rendez-vous vendredi 31 mai à Cinélac à 20h pour en débattre (voir page 19)
Retrouvez toutes les informations concernant le don d'organes sur www.greffesplus.fr

CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS (C.S.E)

Après l'installation de 5 premiers points de collectes en 2022, 8 en 2023, la commune se verra dotée de 15 nouveaux points d'ici la fin de l'année.

- Améliorer la performance de tri en proposant aux usagers les trois flux de déchets sur chaque point de collecte : ordures ménagères, tri des recyclables, verre.
Absorber les quantités de déchets liées à l'augmentation de la population
Maîtriser les coûts de collecte en optimisant les tournées.
Améliorer l'intégration paysagère des équipements de pré-collecte des déchets.

L'implantation des CSE, réalisée par Grand Lac se fait d'une part en collaboration technique avec la commune et d'autre part en concertation avec les riverains.

Service Valorisation des déchets de Grand Lac 04 79 61 74 75
Mairie du Bourget-du Lac 04 79 26 12 12



GRANDS PROJETS / TRAVAUX



DÉBUT DE LA RÉNOVATION THERMIQUE POUR LA CASCADE

L'école de la Cascade s'apprête à vivre une transformation majeure dans le cadre du vaste programme de rénovation thermique engagé par la municipalité.

Avec un investissement total de 677 324 € TTC, cette rénovation vise à améliorer significativement les performances énergétiques de l'établissement et à offrir un meilleur confort durant les mois d'été de plus en plus chauds.

ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi GRAND LAC

La Communauté d'agglomération de Grand Lac a engagé un projet de Révision Allégée n°2 du PLUi (exCalb) sur les communes du Bourget-du-Lac, de Brison-Saint-Innocent et de Voglans.

L'enquête publique aura lieu du lundi 15 avril 2024 à 8h30 au vendredi 17 mai 2024 à 17h.

- En version papier et numérique dans les mairies des communes concernées et au siège de Grand Lac aux horaires d'ouverture habituels.
Sur le site internet dédié : www.registre-dematerialise.fr/5297
Sur le mail dédié : enquete-publique-5297@registre-dematerialise.fr

Au Bourget-du-Lac, le Commissaire Enquêteur, M. Luc CLOUET, accueillera le public en Mairie lors de sa permanence : JEUDI 02 MAI 2024 DE 13H30 À 17H / MAIRIE - SALLE MOOS

Plus d'infos sur : www.grand-lac.fr/information/actualites/



PARTICIPATION CITOYENNE

CONSEIL POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES (CPGF)

PRÉPARER L'AVENIR, C'EST AGIR MAINTENANT

Dès le début du mandat, l'équipe municipale a mis en place un 'Conseil Pour les Générations Futures' (CPGF). Leur volonté était de créer un comité citoyen, ouvert à tous, indépendant, chargé d'observer et d'interpeller sur l'impact des projets à moyen et long terme vis à vis de la transition écologique et sociale.

Le CPGF, composé actuellement d'une dizaine de personnes bénévoles, se réunit une fois par mois depuis février 2022.

Dans un premier temps, le CPGF a proposé d'imaginer le Bourget-du-Lac en 2050. Cette réflexion a amené celui-ci à aborder de nombreux sujets de la vie quotidienne : habitat, mobilité et transports, alimentation, eau, déchets, aménagement de l'espace, biodiversité, énergie, et vivre ensemble...

Dans un second temps, un document de synthèse proposant plusieurs idées directrices, déclinées en actions concrètes a été remis à la municipalité.

IDÉES DIRECTRICES

L'autonomie alimentaire, ou en tout cas accroître le volume de denrées agricoles produites sur la commune (légumes, fruits...) et mettre en place des circuits courts pour une consommation locale.

Le Bourget-du-Lac, territoire encore préservé et attractif, fait face à un accroissement de la population. Mais jusqu'à quel point restera-t'il agréable à vivre pour les populations en place ?

La maîtrise de l'augmentation de la population de la commune prévue d'ici 2030 et de ses répercussions négatives pour l'ensemble des habitants : augmentation du trafic routier, des embouteillages, de la pollution atmosphérique et sonore.

La limitation de l'imperméabilisation des dernières parcelles encore végétalisées du centre-bourg pour contenir l'augmentation des îlots de chaleurs (ex : mur végétalisé).

LE CPGF EN ACTION

Novembre 2023 : organisation d'une 'fresque du climat' avec des élus ; les participant.es. ont décortiqué le fonctionnement, l'ampleur et les conséquences du dérèglement climatique.

Mars 2024 : remise de propositions d'actions prioritaires pour végétaliser le centre-bourg aux membres de la commission TREE (Transition écologique et environnementale), afin de rendre les étés plus supportables pour les habitants et favoriser la biodiversité.

2024 - 2026 :

- Prolonger la réflexion concernant 'Imaginer le Bourget-du-Lac en 2050'.
Proposer des actions concrètes comme la renaturation du centre-bourg.
Animer des fresques du climat pour sensibiliser les Bourgetains
Organiser des conférences-débats sur les thèmes de la transition écologique et sociale.
Travailler sur le projet d'activités agricoles à Technolac et sur celui d'extension de la 'ZAC 3'.

Pour mener à bien ces actions (et d'autres...), le CPGF a besoin de nouvelles recrues ! Si vous êtes motivés pour agir, contactez la mairie via le mail gleguelleccarroz@lebourgetdulac.fr

7

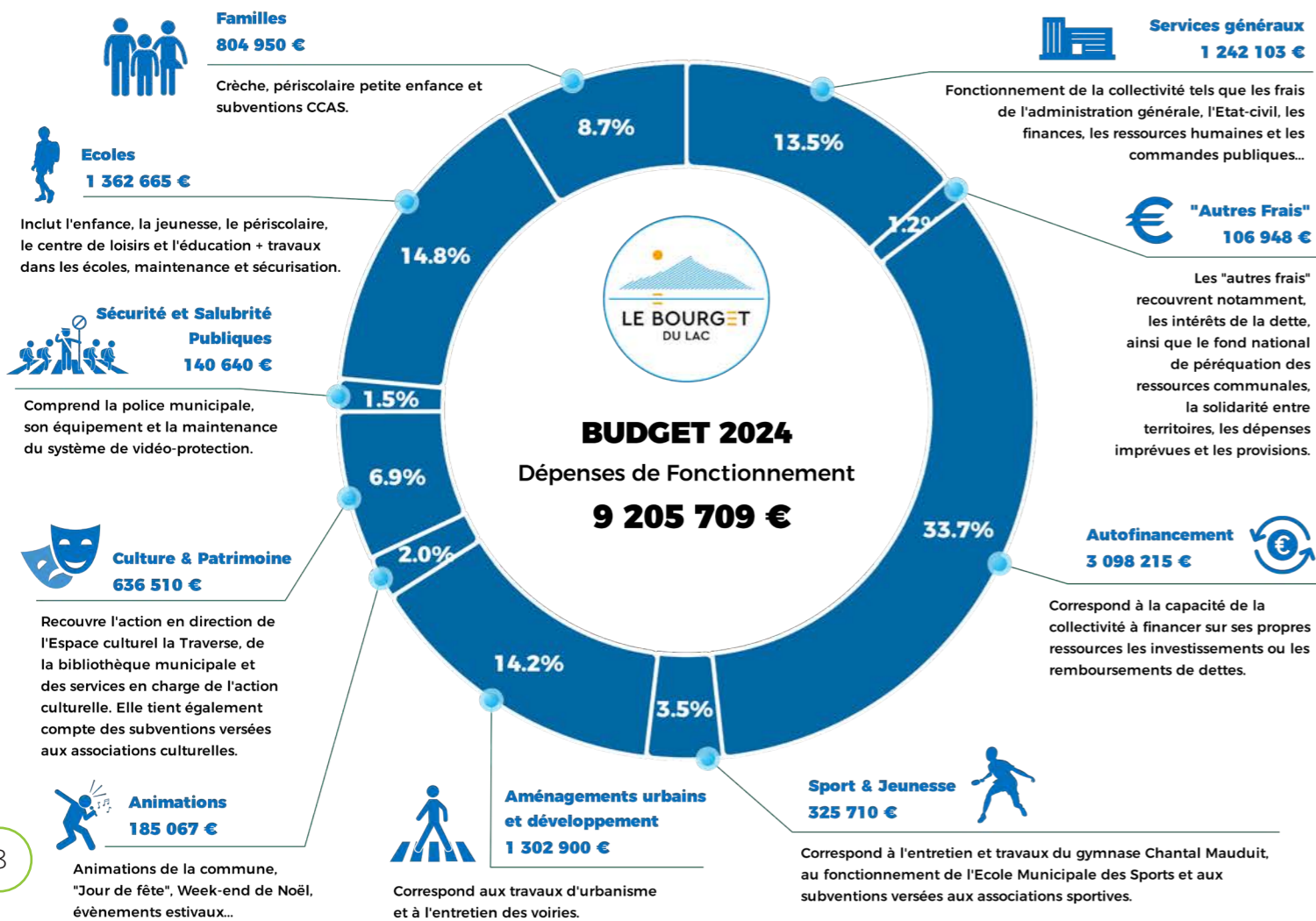


COMMÉMORATION FIN DES COMBATS EN ALGÉRIE

Mardi 19 mars 2024, sur la place du Souvenir, plus de 40 personnes se sont rassemblées pour commémorer le 62ème anniversaire des accords d'Evian marquant la fin des combats en Algérie.

En présence de M. Jean-Louis Philifert, président des anciens combattants, de M. Didier Roussel (conseiller municipal délégué à la sécurité, à la voirie et correspondant de la Défense nationale), c'est M. Nicolas Mercat, Maire du Bourget-du-Lac qui a présidé cette cérémonie.





BUDGET COMMUNAL 2024

SÉRIEUX ET AMBITION POUR LA COMMUNE

RETOUR SUR LE BUDGET 2023

Dans un environnement inflationniste inédit depuis plus de 30 ans, les comptes de la commune font état d'une situation très positive, avec un excédent de fonctionnement dégagé de 2 229 000 €.

DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PLEINEMENT MAÎTRISÉES

Les charges à caractère général ont été réduites en dessous du niveau de 2019 malgré l'inflation. Cela résulte d'une gestion rigoureuse et de la participation de tous (services communaux, associations et usagers) dans la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique.

Les effectifs des services communaux sont restés stables en 2023. Cependant, les charges de personnel ont augmenté, principalement en raison des augmentations réglementaires décidées par l'État, telles que les augmentations du point d'indice, du SMIC et des grilles indiciaires des salaires les plus bas. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité pour soutenir le pouvoir d'achat des agents aux revenus les plus modestes en versant une indemnité exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Les actions entreprises par la commune ont permis d'annuler les pénalités de la loi SRU en 2023, générant des économies de plus de 75 000 €.

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN PROGRESSION MARQUÉE

Les recettes de fonctionnement ont connu une augmentation bien supérieure à celle des dépenses.

L'augmentation des produits de la fiscalité découle uniquement de l'augmentation des bases d'imposition décidée par l'État, indexée sur l'inflation, et de l'intégration de nouveaux locaux d'habitation, sans augmentation des taux communaux d'imposition.

En 2023, la commune a bénéficié de recettes de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement plus importantes que les années précédentes, résultant du dynamisme des transactions immobilières locales.

La hausse des produits des services, liée aux redevances culturelles, périscolaires et petite enfance, est principalement due à une augmentation de la fréquentation. La mise en place de l'accueil collectif de mineurs périscolaire et extrascolaire a également permis d'obtenir un financement plus important de la Caisse d'Allocation Familiale.

En 2023, le changement du mode de gestion du restaurant "La Frégate" en Délégation de Service Public a permis d'optimiser les ressources issues de son exploitation par de nouveaux gérants.

LES INVESTISSEMENTS D'UN MONTANT CONSÉQUENTS

En 2023, la commune a engagé des dépenses d'investissement d'un montant conséquent, dépassant les 2,8 millions d'euros, pour des projets structurants et des investissements dits "courants".

PROJETS STRUCTURANTS ACHEVÉS

- Travaux de réaménagement, d'accessibilité et d'efficacité énergétique du Cinéac.
- Travaux de mise en accessibilité du rez-de-chaussée du Prieuré.
- Première tranche de l'aménagement du village de la Serraz, incluant la réalisation de la placette, de voirie et stationnements, et l'enfouissement de réseaux.

PROJETS STRUCTURANTS EN COURS

- Études pour la réalisation des travaux énergétiques et de réaménagement des écoles de la Cascade et du Chat Perché.
- Études pour l'extension et la renaturation du cimetière.

INVESTISSEMENTS COURANTS

- Enveloppe de près de 850 000 € consacrée à des investissements dits "courants", incluant des travaux de voirie (dont la sécurisation de la route du Chatelard) et d'enfouissement de réseaux.
- Réfection complète du drainage du terrain d'honneur du foot, réfection et isolation de la partie centrale de la toiture de la Mairie.
- Remplacement de l'épareuse et de la tondeuse des services techniques de la Commune, étanchéité de la toiture terrasse de la Frégate.
- Installation de jeux pour enfants à l'arrière du Prieuré, mise aux normes de la grange Jacob.

LA POURSUITE DU DÉSENETTEMENT DE LA COMMUNE

Cette stratégie et ce plan de financement des investissements ont permis également à la commune de poursuivre sa phase de désendettement.

Ainsi, fin 2023 l'encours de la dette de la commune était de 3 millions d'euros représentant 605 €/habitant, contre 970 €/habitant fin 2019.

Depuis 2019, c'est plus de 1,6 million d'euros de capital de la dette qui a été remboursé.

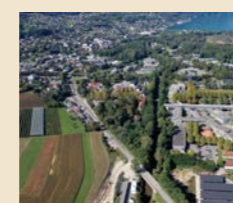
Des projets d'envergure comme la rénovation de nos écoles peuvent notamment voir le jour grâce à un financement largement subventionné.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AU TRAVERS D'UNE RECHERCHE ACTIVE DE SUBVENTION

Si les investissements 2023 ont été essentiellement autofinancés par la commune, d'autres ressources d'investissements, telles que les taxes d'aménagement, le fonds de compensation de la TVA et les subventions d'équipement, viennent abonder cet autofinancement.

En 2023, 138 000 € de subventions ont été perçus par la commune, mais surtout la recherche active de subventions qui avait été définie comme un axe majeur de la politique de financement des investissements porte ses fruits.

Ainsi au cours de l'année, près de 1,5 millions d'euros de subventions supplémentaires ont été attribués à la commune dans le cadre de ses projets et seront versés dans les prochains mois.



Au total depuis le début du mandat, un peu plus de 2 millions d'euros de subvention ont été attribués directement au Bourget-du-Lac, sans compter les subventions indirectes de près d'un million d'euros du Fonds Friches pour le Triangle Sud (photo ci-contre).

ZOOM SUR QUELQUES ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT RECORD

La commune du Bourget-du-Lac a pu dégager en 2023 une capacité d'autofinancement de 1 445 000 € (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement). Un niveau record puisqu'il s'agit du niveau le plus important depuis plus de 10 ans.

Rapporté au nombre d'habitants, cette capacité d'autofinancement est nettement supérieure à celle des communes de même strate démographique.

Cette épargne dégagée sur le fonctionnement courant de la commune, lui a permis de financer, pour une très large part, ses investissements.

BUDGET COMMUNAL 2024

Le budget 2024 s'inscrit dans les perspectives dégagées dans le rapport d'orientation budgétaire et le Plan Pluriannuel d'Investissement. Il s'avère à la fois prudent et responsable dans la gestion du fonctionnement, mais traduit également l'ambition de l'équipe municipale en matière d'investissements

■ INFORMATION SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget 2024 s'équilibre à hauteur de 9 205 000 €. Elle repose sur les bases solides des excellents résultats de l'exercice 2023, sur la poursuite de la maîtrise globale des dépenses et l'augmentation raisonnable des recettes.

Elle traduit la volonté d'aborder avec prudence les incertitudes liées à l'augmentation des coûts de l'énergie (prévisions d'une hausse conséquente de tarifs de l'électricité avec un surcoût pour la commune de 170 000 € par rapport à 2023), tout en renouvelant la volonté de réduire les consommations au travers d'un nouveau plan de sobriété énergétique.

Il s'agit également d'acter les augmentations contraintes qui pèsent sur les communes ► Tel est le cas à nouveau, des charges de personnel, avec les effets des mesures salariales décidées par l'Etat en 2023, applicables à l'ensemble des fonctions publiques en 2024 et l'obligation de prise en charge par la commune des dépenses liées au recensement de la population.

Au niveau de ces charges, le recrutement d'un agent sera également pris en compte afin de mettre en œuvre le nouveau service à la population de délivrance de titres sécurisés, la mise en place de ce service ayant été décidée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Les prévisions de recettes de fonctionnement de la commune connaissent également une évaluation à la hausse. Il s'agit de constater la progression de la fréquentation de certains services, la mise en place du stationnement payant en saison au bord du lac et la revalorisation des bases fiscales (nouvelles constructions et indexation).

L'autofinancement prévisionnel 2024 qui se dégage de cette section de fonctionnement s'établit à un peu plus de 3 millions euros.

■ INFORMATION SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget 2024 s'équilibre à hauteur de 7 062 000 €. Les inscriptions budgétaires résultent du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui a fait l'objet d'une réactualisation au regard des évolutions de la situation économique (augmentation de coût des travaux, progression des taux d'intérêt...).

PROJETS MAJEURS EN 2024

- **Travaux de réaménagement et de rénovation énergétique** des écoles de la Cascade et du Chat Perché.
- **Deuxième phase des travaux d'aménagement** du village de la Serraz.
- **Travaux de rénovation énergétique** (dont changement de système de chauffage) des bâtiments du Stade municipal André Sandon, du bâtiment de l'aviron et de la Traverse.
- **Aménagement d'un giratoire** à l'intersection de la RD1504 et de la RD1201A.
- **Travaux connexes de la Croix Verte** dont la réalisation de parkings route d'Aix et à proximité du bâtiment du Kayak ainsi que la mise en place du stationnement payant au bord du lac.

- **Première phase des travaux d'agrandissement** du cimetière.
- **Études pour les aménagements futurs du Prieuré et études spécifiques** à la réfection de la toiture sont également programmées.

AUTRES INVESTISSEMENTS

● Une enveloppe annuelle de 725 000 € est dédiée à des investissements dits "courants" (études, acquisitions foncières, aménagements et travaux sur bâtiments, travaux de voiries et de sécurisation - dont projet ville 30 - acquisitions de matériels - dont serveur et renouvellement des équipements informatiques vétustes en Mairie).

● En 2024, le financement de ces investissements repose principalement sur l'autofinancement, avec des subventions confirmées pour 120 000 € et 360 000 € en attente de confirmation.

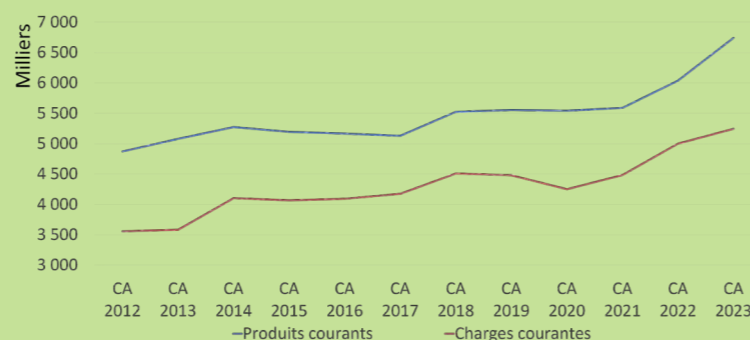
● La commune pourra bénéficier d'un prêt à taux zéro de la Caisse d'Allocation Familiale dans le cadre des travaux du Chat Perché.

EMPRUNT ET CESSIONS IMMOBILIÈRES

● En attendant la confirmation des nouvelles subventions, un emprunt d'équilibre d'un montant de 625 000 € a été inscrit au budget, mais sa réalisation n'est pas certaine.

● Des cessions immobilières ont été programmées à hauteur de 250 000 € en 2024, pour des biens immobiliers détenus par la commune depuis plusieurs années ► Ces biens font l'objet d'une évaluation par le service des Domaines préalablement à leur cession pour assister la commune dans la fixation du prix de vente qui sera validé par délibération du Conseil municipal.

■ Bons résultats 2023 avec une augmentation record de la capacité d'autofinancement, la Municipalité espère continuer sur cette trajectoire ▼



●●● Focus FISCALITÉ 2024

Les impôts locaux (Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière Non Bâtie, et Taxe d'Habitation des résidences secondaires) représentent une part prépondérante des ressources de fonctionnement de la commune (57,5 % des recettes de fonctionnement du budget 2023).

En 2024, les bases d'imposition enregistrent une revalorisation décidée par l'Etat de 3,9 %, ces bases étant indexées sur l'indice des prix à la consommation harmonisé.

La majorité municipale, dans le respect de son engagement envers les Bourgetains a décidé de maintenir au même niveau, les taux de la fiscalité directe locale durant son mandat.



BUDGET DU CAMPING

Le budget annexe du Camping constitue un Service Public Industriel et Commercial. Ce budget indépendant ne peut être financé par le budget de la commune. De la même façon, les excédents réalisés ne peuvent être reversés à la commune.

■ RETOUR SUR LE BUDGET 2023 DU CAMPING MUNICIPAL ET SES RÉSULTATS

Le budget du Camping municipal de l'Île aux Cygnes a dégagé en 2023 un résultat d'exploitation de 340 000 €, avec une augmentation des produits dont le montant record s'établit à près d'un million d'euros, résultant d'une fréquentation exceptionnelle. Les charges d'exploitation en progression, ont suivi l'évolution de l'activité.

L'excédent de fonctionnement cumulé qui agrège les résultats de l'exercice 2023 et ceux des exercices antérieurs s'établit à 1 230 000 €.



Au niveau de la section d'investissement, le budget 2023 a été marqué par des investissements importants à hauteur de 488 000 € avec notamment la réalisation des travaux de confortement et de sécurisation des quais, l'aménagement de l'aire de jeux, des travaux d'amélioration du camping et de ses installations et l'acquisition de matériels et mobiliers.

◀ Les travaux des quais ont été totalement financés par un emprunt de 300 000 € au taux de 3,30%, dont les échéances sont largement couvertes par les produits de la location des anneaux dont les tarifs ont été révisés suite aux améliorations apportées par ces travaux.

Pour mémoire, les taux communaux sont les suivants :

- Taxe Foncière Bâtie : 34,41%
- Taxe Foncière Non Bâtie : 105,28 %
- Taxe d'Habitation des résidences secondaires : 11,47 %

En septembre 2023, le Conseil municipal a décidé comme dans de nombreuses communes reconnues en "zone de tension immobilière" d'instaurer la majoration de cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (voir détail dans le Bourget Mag n°23 d'octobre 2023) ► Cette mesure visant à favoriser le logement des résidents permanents et à réguler le marché immobilier des zones en tension, apportera en 2024 des ressources complémentaires.



Cet emprunt anticipant une hausse des taux d'intérêt, est le seul sur le budget du Camping et permet de consacrer les excédents d'exploitation à l'autofinancement des travaux à intervenir en 2024 et dans les années futures.

■ LE BUDGET 2024 DU CAMPING MUNICIPAL

Le budget 2024 a été établi selon une approche prudentielle au niveau de la section d'exploitation, en tenant compte des chiffres d'affaire des exercices précédents, mais en gardant à l'esprit les potentiels aléas climatiques inhérents à l'activité d'hôtellerie de plein air.

Les dépenses d'exploitation programmées comprennent des travaux d'entretien supplémentaires qui pourraient être induits par les intempéries et inondations de la fin d'année 2023.



▲ Ce budget traduit également un engagement très conséquent dans la réalisation d'investissements sur le site à hauteur de 1 420 000 € : aménagement de la voirie d'accès au Camping dans le cadre du projet Croix Verte, contrôle des accès et réaménagement de l'aire de Camping-Car, revalorisation du réseau électrique, mise en place de solaire thermique sur le bâtiment Foulque (sanitaires), réfection de toiture du bâtiment de l'accueil, réseaux électriques, acquisition de matériel et mobilier, réalisation d'une petite aire de jeux, études pour la réfection du bâtiment du snack et provision pour la réalisation de ces travaux du snack et l'acquisition de nouveaux bungalows.

L'ensemble de ces investissements programmés sera totalement autofinancé par la section d'exploitation du Camping.



● ● ● Retour en images

CARNAVAL 2024 DU BOURGET-DU-LAC

Les Bourgetains ont bien joué le jeu lors du carnaval du samedi 09 mars dernier !



Le défilé et le rassemblement au camping ont été un succès.



Le Comité des fêtes annonce déjà qu'en 2025 il y aura encore plus d'animations notamment musicales ainsi que la participation de "Monsieur Carnaval".

LES BONNES RAISONS
DE DÉBROUSSAILLER

C'est la ceinture de sécurité
de votre habitation
face aux feux de forêt
et de végétation !



AVANT L'ÉTÉ, PENSEZ À DÉBROUSSAILLER !

Les feux majeurs des dernières années nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge y compris dans notre département.

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention éventuelle des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens.

Témoin d'un début d'incendie ? Je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.



Retrouvez toutes les informations sur le site gouvernemental :
www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation
▶ www.lebourgetdulac.fr ou www.savoie.fr

LE BRÛLAGE DES
VÉGÉTAUX EST INTERDIT
EN TOUT TEMPS SUR
L'ENSEMBLE DE LA SAVOIE

La réglementation interdit de brûler des déchets verts quelle que soit la saison. La surveillance ne suffit pas toujours à arrêter un foyer qui peut se propager rapidement. Le règlement sanitaire départemental prévoit une amende pouvant aller

jusqu'à 450€ pour le non-respect de la réglementation. Toute personne souhaitant se débarrasser de déchets verts issus de tontes de pelouse, de tailles de haies doit se rendre dans une déchetterie (pour rappel, une déchetterie de proximité est à la disposition de tous au niveau de la zone de la Plaisse et Grand Lac met régulièrement à disposition des habitants un broyeur à végétaux).

Sachez également que brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que :

- 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.
- 12 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul performante.

Retrouvez d'autres informations

▶ www.lebourgetdulac.fr/interdiction-brulage-des-vegetaux/



REPAS DES SENIORS

RETOUR EN IMAGES SUR
L'ÉDITION 2024

Offert par la commune aux habitants de plus de 73 ans, le repas des seniors a lieu chaque année à l'Espace culturel La Traverse du Bourget-du-Lac.

Il permet aux aînés de se retrouver pour un moment convivial autour d'un bon repas proposé cette année encore par la Brasserie du Prieuré. Ce moment festif est rythmé par de la musique où tout le monde peut danser et chanter sur des chansons de toutes les générations.

Au tout début du repas, ont été mis à l'honneur les doyens présents au repas : M^{me} Dolores AYEL (96 ans) et M. Eugène BERTOLINI (96 ans).

Ont également été célébrées : Les noces d'or (50 ans de mariage) de M^{me} & M. PERNOT Marie-Annick et Jean-Luc / Les noces de diamant (60 ans de mariage) de M^{me} & M. ALEHAUX Yvonne et Jean-Michel ainsi que celles de M^{me} & M. GIES Monique et Jean

Les 158 convives de cette édition 2024 ont pu terminer la journée sur la piste de danse au rythme des musiques interprétées par Véronique et Pierre Luc MOINEL.

Merci à celles et ceux qui, par leur présence, ont contribué à ce moment de convivialité.



PROCHAINES ACTIVITÉS



CAUSERIES MATINALES
JEUDI 02 MAI À 09H30
Mairie - Salle Dent du Chat

Les rendez-vous sont fixés tous les premiers jeudis du mois en Mairie. Venez nombreux ! Thème de la prochaine causerie : Comment discuter avec l'ensemble des générations du Bourget-du-Lac ?

PROMENADE PARTICIPATIVE
JEUDI 06 JUIN DE 09H30 À 11H
Départ depuis la Mairie

Promenade entre la Mairie et le CCAS pour questionner l'espace public et les obstacles qu'il crée en réduisant la mobilité de certains usagers plus fragiles. Nous serons accompagnés par l'association APF France Handicap.



LA BOURGETAINE DILYS DUCOS BRILLE DANS LE CONCOURS "MADEMOISELLE FRANCE"

Jeune femme de 22 ans, originaire du Bourget-du-Lac, Dilys Ducos a représenté la région Rhône-Alpes lors de la grande finale du concours "Mademoiselle France" le 13 avril dernier à Cagnes-su-Mer.

Dilys a toujours été passionnée par le monde de la beauté et de la mode. Elle a été couronnée Mademoiselle Rhône-Alpes en octobre 2023 à Bourgoin-Jallieu. Une victoire qui lui a ouvert les portes de la grande finale de "Mademoiselle France", concours de beauté unique en son genre. Il vise à mettre en lumière des jeunes femmes âgées de 17 à 23 ans, sans critères de taille ou de poids. Sa particularité ? Il valorise la personnalité et l'engagement des candidates.

Dilys est décrite comme une jeune femme ambitieuse, pétillante et engagée. Elle a promis de donner le meilleur d'elle-même lors de cette grande finale. Nous reviendrons très certainement sur le déroulé de celle-ci dans le prochain Bourget Mag.



Facebook@Dilys Ducos
Instagram@dilyducos



NOUVEAU COMMERCE

À DÉCOUVRIR : "Ô CHAT GOURMAND" SALON DE THÉ-CRÊPERIE & SNACKING

Le Bourget-du-Lac s'apprête à accueillir une nouvelle adresse gourmande avec l'ouverture prochaine du salon de thé, snack et crêperie "Ô Chat Gourmand". Originnaire et habitante de la commune, Lisa, âgée de 33 ans, se lance avec passion dans sa première aventure personnelle de restauration après avoir œuvré pendant 8 ans dans la désormais voisine boulangerie Claret.

EMPLACEMENT : Le salon de thé "Ô Chat Gourmand" est idéalement situé au 136 route de Chambéry, face à l'église Saint Laurent, offrant ainsi un cadre charmant et accessible.

HORAIRES D'OUVERTURE : Du mardi au samedi, de 10h à 18h, avec une capacité d'accueil d'une douzaine de convives à l'intérieur et en extérieur.

FORMULES : Deux formules seront proposées, une pour le déjeuner et une autre pour le goûter, mettant en avant des crêpes sucrées, des gaufres de Liège, des glaces et des snacks savoureux (wraps...).

APPROVISIONNEMENT : Tous les produits seront approvisionnés en circuit court (Le Bourget-du-Lac pour les viandes, Aix-les-Bains pour le thé...) garantissant fraîcheur et qualité, et exclusivement faits maison, ajoutant une touche authentique et artisanale à chaque bouchée.

Ne manquez pas l'ouverture de "Ô Chat Gourmand" fin avril 2024.



Facebook@Ô Chat Gourmand
Instagram@o_chat_gourmand
✉ ochatgourmand73@gmail.com



NOUVEAU COMMERCE

"MA PETITE LAVERIE BOURGETAINE" S'INSTALLE EN FACE DE L'ÉGLISE

Depuis la mi-mars 2024, une laverie automatique et en libre-service s'est ouverte au Bourget-du-Lac. Située en face de l'église Saint Laurent, "Ma petite laverie bourgetaine" propose une approche moderne du lavage, alliant performance, écologie et praticité.

HORAIRES D'OUVERTURE : Ouverte toute l'année de 6h30 à 21h30, la laverie offre une grande flexibilité pour répondre aux besoins de tous les habitants, étudiants, vacanciers...

ÉQUIPEMENT : L'établissement, situé dans l'ancien local de l'agence immobilière entièrement réagencé, abrite sept machines de lavage-séchage neuves de 8 à 18 kg, fabriquées en France et reconnues pour leur excellente qualité.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES : En plus des équipements de lavage, la laverie propose un distributeur de produits lessiviels écologiques et une borne de paiement automatique acceptant les cartes bancaires et les espèces.

Le propriétaire, Brice, ancien sportif de haut niveau en football américain et bobsleigh, est une figure sympathique et expérimentée dans le domaine des laveries, ayant déjà ouvert un établissement similaire dans les Bauges. Son engagement envers une approche écologique du lavage se manifeste à travers l'optimisation des cycles de lavage, permettant d'économiser de 20 à 25% d'eau et d'énergie, offrant ainsi une solution respectueuse de l'environnement sans compromettre la qualité du lavage.



"Ma petite laverie bourgetaine"
126 route de Chambéry
Ouvert tous les jours de 6h30 à 21h30
☎ 07 82 97 88 98



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

LES P'TITS LYNX DÉCOUVRENT LA BIOMÉCANIQUE À L'UNIVERSITÉ

C'est ce mercredi 3 avril 2024, "Journée nationale de la Biomécanique" que les portes du Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité (LIBM) à l'Université Savoie Mont Blanc du Bourget-du-lac se sont ouvertes aux P'tits Lynx.

Avec les chercheurs du labo et ses étudiants, ils ont tenté de percer les mystères des performances des grands sportifs mais aussi le fonctionnement de leurs muscles. Des expériences de proprioception (comprenez comment on arrive à se tenir sur nos deux pieds sans se déséquilibrer en permanence) consistaient à perturber, par des vibrations, les chevilles des enfants, et d'autres expériences montraient qu'exercer une activité physique modérée active le cerveau, alors que trop de sport a tendance à le rendre moins actif. Cela conforte bien l'idée que venir à pied ou à vélo tranquillement à l'école le matin sont excellents pour faire des maths ! De même, les jeunes ont pu démontrer que respirer à l'altitude du Mont Blanc devient très difficile même en y exerçant une petite activité physique, par manque d'oxygène.

Au total c'est une dizaine d'ateliers bien entendu "savamment" préparés pour cette occasion avec les machines expérimentales du laboratoire qui étaient mis à disposition du grand public pour cette première en France. Le LIBM fait en effet partie des laboratoires sélectionnés par la Société de Biomécanique pour illustrer cette journée unique.

Science à portée de main et transfert de savoirs sont au cœur du dispositif mis en place par la commune dans ses actions vers les jeunes. Aujourd'hui les enfants avec les P'tits Lynx, demain les ados avec le SICAMS, les passerelles avec l'Université se consolident pour mieux approcher le monde de la recherche, des technologies nouvelles, et des métiers associés.



VOUS ÊTES MUSICIENS ? POURQUOI NE PAS TENTER VOTRE CHANCE AU TREMPLIN "JOUR DE FÊTE"

■ TREMPLIN MUSICAL (Jour de fête) ► SAMEDI 06 JUILLET 2024

Votre groupe est situé en Pays de Savoie, vous en avez assez de jouer dans votre garage ou de chanter dans les fêtes de famille ? Participez au 9^{ème} Tremplin musical - Jour de fête et gagnez un chèque de 500€ ou lot de valeur équivalente. Envoi de démos (tous styles - musiques acoustiques et amplifiées) + bulletin d'inscription avant le 31 mai 2024.



✉ animations@lebourgetdulac.fr ou ☎ 04 79 26 12 02
► www.lebourgetdulac.fr/jour-de-fete/



▲ En 2023, ce sont les chambériens du groupe Newt qui ont remporté la décision du jury et le chèque de 500 €



NOUVEAU PROPRIÉTAIRE ET AMBIANCE RAFRAÎCHIE À LA BRASSERIE "LE SCO"

En juillet 2023, la Brasserie Le Sco, haut lieu de la vie estudiantine du Bourget-du-Lac a accueilli un nouveau propriétaire en la personne de Denis Garioud, qui a décidé de se lancer dans cette aventure ! L'établissement propose une variété de plats pour une pause-repas, allant des pizzas et burgers aux plats du jour.

L'intérieur et la terrasse ont subi un lifting, tout en conservant les activités classiques telles que le babyfoot, le billard et les fléchettes. Principalement fréquenté par des salariés, locaux et artisans à l'heure du déjeuner, l'ambiance s'anime le soir avec la présence d'associations et d'étudiants des environs. A noter que Le Sco propose des happy hours régulières à ses clients, annoncées sur la page Facebook de l'établissement. De plus, la Brasserie est l'hôte d'anniversaires, de pots de départ et de réunions pour diverses associations du Bourget-du-Lac.



Brasserie-Pub "Le Sco" / Immeuble Scolaris
Ouvert du lundi au samedi (11h-15h / 18h-24h)
☎ 04 79 26 11 52 / Facebook@brasserielesco



RÉUNION PUBLIQUE



LES BORDS DU LAC CET ÉTÉ

JEUDI 02 MAI 2024

À 19H00 CINÉLAC



NOUVELLE ASSOCIATION

LA "GRANGE PARTAGÉE" EST NÉE !

La "Grange partagée" est née le jeudi 4 avril 2024 à Cinélac, en présence des 38 parrains et marraines, co-fondateurs(trices) de cette association.

Le concept du projet à vocation solidaire tient à ce que peuvent partager entre eux les habitants du Bourget-du-Lac, de la Chapelle du-Mont-du-Chat, de Bourdeau. Echanger sur un large panel intergénérationnel les savoir-faire, apporter ses compétences, sensibiliser et apprendre aux jeunes, faciliter la création et participer au collectif... Les piliers et la raison d'être d'une telle structure ont été posés dès les premières réunions de novembre et décembre derniers. Les activités techniques autour du réemploi et du service aux habitants seront à la base des échanges.

L'association sera hébergée à la Grange Jacob (attenant au parking de la place du Commandant Jeandet). Elle devient ainsi un tiers-lieu, déjà équipée d'un atelier complet de bricolage et du mobilier pour accueillir une *outil-thèque*. Les portes s'ouvriront aux habitants, associations, centres de loisirs à partir de cet été, après les derniers travaux d'électricité, de cloisonnage et d'eau.

Si cette idée vous plaît et que vous souhaitez rejoindre l'aventure en devenant vous aussi adhérent, envoyez dès maintenant un mail à l'adresse suivante : ✉ contacts@la-grange-partagee.fr

► Retrouvez d'autres infos : www.lebourgetdulac.fr/grange-jacob



ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

■ JUNIOR ASSOCIATION : Nos ados en action !

Les jeunes (12-17 ans) sont impatients de démarrer les activités de printemps ! La création d'une Junior association, portée avec le SICAMS va permettre de structurer collectivement leurs actions, à destinations environnementales, entr'aides, ou rien que pour discuter tranquillement entre eux. Rejoignez-les dès à présent !
✉ ados@lebourgetdulac.fr

■ VÉLOBRICOLAC : Une nouvelle vie pour vos vélos inutilisés !

Avec un printemps précoce, les vélos ressortent volontiers, mais ceux qui restent dans les garages ou en sous-sols peuvent bénéficier grâce à Vélobricolac de réparation en vue de redistribution solidaire.
Contactez l'association : www.velobricolac.fr
✉ velobricolac@gmail.com



LE PRIEURÉ EN VIDÉO !

► Découvrez le Prieuré Saint Maurice, seul site clunisien référencé en Savoie, sous un angle inédit grâce au nouveau film dévoilé en exclusivité lors des Vœux du Maire 2024. Cette vidéo souligne l'importance du Prieuré dans la candidature présentée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens au classement à l'Unesco. N'hésitez pas à venir la découvrir sur la chaîne YouTube de la commune ►

Le Bourget-du-Lac



J.O DE PARIS 2024

LES ÉLÈVES DU CHAT PERCHÉ ONT RENCONTRÉ UNE PORTEUSE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Vendredi 5 avril après-midi, pendant une heure, les élèves de la classe de CP de l'école du Chat perché de Sandra Ben ont accueilli Isabelle Paris, future relayeuse et porteuse de la flamme olympique lors de l'étape en Haute-Savoie (dimanche 23 juin 2024). Isabelle fait partie des 15 postiers sélectionnés parmi 140 candidats en Auvergne-Rhône-Alpes pour porter la flamme. La Poste et Geopost sont des "Supporteurs Officiels" des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Sandra Ben, professeur des écoles, a organisé depuis le début de l'année de nombreuses activités sur le thème des JO Paris 2024. C'est donc tout naturellement qu'elle a invité Isabelle à venir témoigner devant les enfants, qui étaient très curieux de rencontrer une porteuse de la flamme. Ce fut un moment de partage et de bons souvenirs, avec des questions parfois techniques, comme par exemple : qui allume la flamme Olympique et comment ? Est-ce que la flamme s'éteint la nuit pendant qu'on dort ?



◀ Retrouvez cet échange en vidéo avec Savoie-News

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et nous accompagne jusqu'à l'automne. Pour limiter ces nuisances, 3 recommandations simples et essentielles : ranger, vider et couvrir tous les contenants dans lesquels l'eau s'accumule !

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité (- de 150 mètres), Vous avez donc les moyens d'agir :

- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

■ **RÉUNION PUBLIQUE** : La commune agit depuis plusieurs années aux côtés de l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication) pour lutter contre le moustique tigre.

Afin de mieux connaître cet insecte très présent en Savoie et d'anticiper les nuisances qu'il cause, la mairie propose une réunion publique en présence d'experts ▼

PRÉVENTION CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE
JEUDI 23 MAI 2024 / 19H00
Cinélac (entrée libre)



VIE MUNICIPALE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Les budgets fonctionnement et investissements 2024 ont été approuvés lors du dernier Conseil municipal.

Compte tenu du nombre de projets à mener de front et du montant très élevé des investissements, cela va nécessiter de la part de la majorité un pilotage très rigoureux des études, chantiers, travaux et réalisations tout au long de l'année 2024 : Fin des travaux Croix Verte, rénovations des écoles, études de rénovation du Prieuré, construction du giratoire RD1201/RD1504 plus les petits projets.

Pour couvrir ces investissements qui se montent à plus 2,5 M € la majorité table sur l'autofinancement, des cessions d'actifs (De Buttet et divers), les subventions. Ils espèrent limiter le recours à l'emprunt à 650 000 € à condition qu'il n'y ait pas de mauvaises surprises comme les 980 000 € de coûts supplémentaires pour le désamiantage du terrain de la Croix Verte par exemple.

En 2024 Il n'y aura pas de droit à l'erreur.

Franck BARRUEL - Philippe CHARLIN
Thierry COUDURIER - Sandrine RAMEL



"LE BOURGET C'EST VOUS !"

La braderie de la propriété communale est ouverte...

La majorité dirigée par M. Mercat a décidé de vendre l'îlot de la Grande Fontaine (bâtiments à côté de "CREART", avant la pharmacie) lors du Conseil municipal du 31 janvier 2024, sans mise en concurrence ni consultation des riverains.

Le tènement à réhabiliter, vendu à 360 € par m² bâti, est bien en-dessous de la valeur du marché (environ 4500 €/m²). Un promoteur chambérien a été choisi pour construire 8 logements sans aucune inclusion sociale et avec des problèmes de stationnement.

A contrario, la commune impose à certains propriétaires privés de consacrer jusqu'à 60% de leurs constructions à des logements sociaux. De plus, des mesures telles que des Orientations d'Aménagement Programmés (OAP) et une vaste zone agricole protégée (ZAP) seront imposées dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), limitant ainsi les projets des propriétaires Bourgetains. Il est crucial de rester vigilant lors de la prochaine modification du PLUi.

Nous exprimons notre forte opposition aux choix d'urbanisme de la majorité actuelle.

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 22 avril 2024 à 18h30

Mercredi 15 mai 2024 à 18h30

Mairie - salle Dent du Chat

- ▶ Les conseils municipaux sont publics
- ▶ www.lebourgetdulac.fr

PUBLICITÉ DES ACTES

LES ACTES DE LA COMMUNE SUR INTERNET

▶ www.lebourgetdulac.fr/publicite-des-actes

Dans le cadre de la loi "Engagement et Proximité", retrouvez l'ensemble des actes sur le site de la commune du Bourget-du-Lac :

- Les délibérations du Conseil municipal
- Les procès verbaux du Conseil municipal
- Les décisions du Maire
- Les arrêtés municipaux



CONSEILS DE LECTURE

■ SÉLECTION ADULTES

LA FEMME DE MÉNAGE (tome1)
Thriller de Freida Mc Fadden

Millie sort de prison et est embauchée comme femme de ménage chez les Winchester. D'apparence parfaite, elle s'aperçoit vite que la famille renferme bien des secrets. De l'intérieur, Millie observe, jusqu'à découvrir l'inimaginable. Un thriller psychologique diabolique qui vous tiendra en haleine jusqu'au dénouement.



■ SÉLECTION JEUNESSE

POURQUOI ÇA N'AVANCE PAS ?
de Tomoko Ohmura



Qu'est-ce qu'il y a de plus frustrant que d'être pris dans un trafic interminable sans comprendre pourquoi ça n'avance pas ? Tranquillement, un véhicule à la fois, on remonte la file... et toute une surprise nous attend ! Un album drôle et tout à fait charmant !

Pour les 3 - 6 ans

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



■ LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

MERCREDI 17 AVRIL / 10H30 / BIBLIOTHÈQUE
JEU SUR LES HOMONYMES "MOTS JUMEAUX" (pour les 6-10 ans)

MERCREDI 24 AVRIL / 16H30 / BIBLIOTHÈQUE
"L'HEURE DU CONTE" (pour les 5-8 ans)

VENDREDI 03 MAI / 18H / BIBLIOTHÈQUE
"APÉRO-LECTURE" (pour adultes)



SAMEDI 04 MAI / DE 10H À 13H / DÉPART BIBLIOTHÈQUE
"BALLADE LITTÉRAIRE À VÉLO AVEC LA KAMICYCLETTE"

(pour toute la famille !) Départ de la bibliothèque jusqu'au site de Mottets, pique-nique collectif sur place avec lectures en kamishibai. Animation en partenariat avec la bibliothèque du Viviers-du-Lac.

MERCREDI 15 MAI / 10H / BIBLIOTHÈQUE
"RACONTE TAPIS - LA PETITE POULE GRISE" (pour les 0-3 ans)



Infos et réservations : ☎ 04 79 25 22 52
Facebook@bibliothèque municipale-bourget du lac



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



PARTAGE ET CONVIVIALITÉ AUTOUR DE LA RONDE DES FOURS

SAMEDI 27 AVRIL 2024 de 09H à 15H / Fours des hameaux

Le temps d'une journée les traditionnels fours à pain sont remis en activité. Chaque rencontre sur le chemin des hameaux est alors synonyme de bonne humeur, partage et amitié. Une belle occasion de balade en nature tout en se régaland de pains cuits à l'ancienne accompagnés de produits "maison".

■ Au programme : fournées et ventes de pain, cuisson des préparations personnelles à partager et à déguster sur place, quiz et animations. Des itinéraires de marche balisés permettront de découvrir les hameaux du village et leurs fours respectifs.

▶ Retrouvez toutes les infos sur www.agoralebourget.fr



3^{ème} RALLYE PÉDESTRE

SAMEDI 25 MAI 2024 à partir de 09H
Jardins du Prieuré

Rendez vous dans les jardins du Prieuré pour le départ de l'édition 2024 du Rallye pédestre. Le comité des fêtes et 11 autres associations vous attendent pour des défis sportifs et ludiques par équipe (4 personnes maximum).

■ Deux circuits sont proposés, un pour les moins de 8 ans (avec au moins un adulte dans l'équipe) et un de 8 ans et plus avec un circuit plus long.

Inscription obligatoire via le site Hello Asso (QR code) ▶
▶ Retrouvez toutes les infos sur www.bourgetenfete.fr



CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE DON D'ORGANES

VENDREDI 31 MAI 2024 à 20H / Cinélab

Le collectif Greffe+ (page 06) vous propose une animation afin d'échanger et de se poser ensemble La question du don d'organes, la commune s'étant engagée dans une démarche de soutien de la cause. M. Van Wynsberghe sera présent pour vous raconter son combat et son parcours de greffé et vous inviter à faire progresser cette noble cause solidaire et fraternelle qui sauve des vies et apporte de l'espoir chaque jour, à de nombreuses familles.

ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

" RE "

Théâtre / Cirque / Humour à partir de 6 ans

■ Mercredi 17 avril 2024 - 16H30



À l'instar de Raymond Queneau et ses exercices de styles, nous allons assister à une même scène rejouée dans une multitude de styles.

L'histoire, "Monsieur Martin va acheter une noix de coco chez l'épicier", n'a en soi aucun intérêt ! Mais tout le génie réside dans le jeu, la complicité et le talent comique des deux comédiens. Tour à tour fable épique, comédie musicale, spectacle pour enfant, one man show, mime burlesque, danse contemporaine, théâtre de rue... On monte crescendo dans la folie et l'absurde. Un moment de pur bonheur !

Les artistes mèneront des interventions de pratique en préambule du spectacle avec les cours théâtre ado organisés par l'association Agora.

MÉMOIRES

Théâtre / Comédie policière

■ Samedi 04 mai 2024 - 17h00

Cour d'honneur du Prieuré (repli à La Traverse en cas de pluie)



En 1930, Marie Ciuzciù s'accuse du meurtre d'Aristide Briand auteur d'un mémorandum qui défend une construction européenne. Simone Gary tente de nous raconter ce qui s'est passé et ce dont elle se souvient.

Dans un polar haletant et décalé, deux femmes, un meurtre, une cause oubliée et peut-être la promesse d'une aube nouvelle ? Et finalement, comme les militants de 1930, serions-nous prêts à défendre nos valeurs et nos convictions les plus intimes au péril de nos vies ?

RENSEIGNEMENTS - RÉSERVATIONS :

Office de Tourisme d'Aix-les-Bains Riviera des Alpes
▶ www.spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com
ou ☎ 04 79 88 09 99 ou par mail :
✉ billet.spectacle@aixlesbains-rivieradesalpes.com



INFORMATIONS SAISON CULTURELLE

▶ www.espaceculturellatrasverse.fr
✉ contact@espaceculturellatrasverse.fr

AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.lebourgetdulac.fr

AVRIL - MAI 2024



JUSQU'AU VENDREDI 17 MAI 2024
ENQUÊTE PUBLIQUE PLUI GRAND LAC
Mairie ou siège de Grand Lac (p.6)



MERCREDI 17 AVRIL À 10H30
JEUX "MOTS JUMEAUX"
Bibliothèque municipale (pour les 6-10 ans)



MERCREDI 17 AVRIL À 16H30
SPECTACLE - "RE"
Espace culturel La Traverse (p.19)



LUNDI 22 AVRIL À 18H30
CONSEIL MUNICIPAL
Mairie - Salle Dent du Chat (p.18)



MERCREDI 24 AVRIL À 16H30
L'HEURE DU CONTE
Bibliothèque municipale (pour les 5-8 ans)



SAMEDI 27 AVRIL DE 09H À 15H
LA RONDE DES FOURS
Four des hameaux (p.19)



JEUDI 02 MAI À 09H30
CAUSERIES MATINALES
Mairie - Salle Dent du Chat (p.13)



JEUDI 02 MAI DE 13H30 À 17H
URBANISME - PERMANENCE PLUI
Mairie - Salle Moos (p.6)



JEUDI 02 MAI À 19H
RÉUNION "LES BORDS DU LAC CET ÉTÉ"
Cinélac (p.2)



VENDREDI 03 MAI À 18H
APÉRO-LECTURE
Bibliothèque municipale



NOUVEAU : INFOS - AGENDA - ALERTES
DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE AVEC ILLIWAP



SAMEDI 04 MAI DE 10H À 13H
BALADE LITTÉRAIRE À VÉLO
Départ de la Bibliothèque (p.18)



SAMEDI 04 MAI À 17H
SPECTACLE - "MÉMOIRES"
Cour d'honneur du Prieuré (p.19)



MERCREDI 08 MAI À 10H
COMMÉMORATION - FIN 2^{ème} G.M
Place du Souvenir



VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 MAI
FESTIVAL - LA BRÈCHE
Le Prieuré - www.labrechefestival.com

MARDI 14 MAI DE 15H30 À 19H30
DON DU SANG
Espace culturel La Traverse



MERCREDI 15 MAI À 10H
RACONTE TAPIS
Bibliothèque municipale (pour les 0-3 ans)



MERCREDI 15 MAI À 18H30
CONSEIL MUNICIPAL
Mairie - Salle Dent du Chat (p.18)



DU JEUDI 16 AU LUNDI 20 MAI
EXPOSITION - MADELEINE ROSAZ
Le Prieuré



JEUDI 23 MAI À 19H
RÉUNION PUBLIQUE
PRÉVENTION MOUSTIQUE TIGRE
Cinélac (p.17)



SAMEDI 25 MAI À PARTIR DE 09H
RALLYE PÉDESTRE
Départ depuis les Jardins du Prieuré (p.19)



VENDREDI 31 MAI À 20H
DÉBAT-CONFÉRENCE DON D'ORGANES
Cinélac (p.19)



TOUTES LES INFOS : www.lebourgetdulac.fr
Facebook - Instagram - YouTube
@villedubourgetdulac



● ● ● **BOURGET RÉTRO**
LA GRANDE RUE - ARRIVÉE DU TRAMWAY

Photo Grimal - Chambéry